

LIVRAISON DU POSTE DE REFOULEMENT DE CELAC

Les travaux aux abords de Celac menés par le SIAEP de Questembert avec l'entreprise DEHE TP à Vannes ont démarré le 26 juin dernier.

Pour rappel, ce secteur fait partie des sites prioritaires dans la lutte contre les intrusions d'eaux claires parasites (infiltration d'eaux de pluie, d'eaux de nappes) dans les réseaux d'eaux usées.

Les études préalables ont permis de constater que le réseau d'eaux usées autour du plan d'eau était en très mauvais état et menaçait même de s'effondrer par endroit. Le SIAEP a donc décidé de réaliser les travaux de réhabilitation de ces réseaux afin de limiter les apports d'eaux claires pouvant engendrer des désordres hydrauliques importants à la station d'épuration.



L'entreprise DEHE TP a proposé de travailler avec des horaires adaptés (6h-11h30) afin de ne pas gêner l'activité du restaurant et de limiter au maximum les nuisances sur site.

Elle vient de réhabiliter le réseau aux abords de l'étang menant au camping.

Aujourd'hui, une étape importante du chantier est la livraison du nouveau poste de relevage des eaux usées. Le fournisseur du poste est l'entreprise APEI de Plerneuf (22). L'ouvrage en PEHD est préfabriqué en usine limitant ainsi la durée d'intervention.

Une fouille importante à plus de 4 m de profondeur a été réalisée avec des blindages importants sur les pourtours.

Le poste de relevage sera équipé d'une bache tampon de 28m³ permettant de recevoir les eaux en surverse en cas d'orage et donc de protéger le milieu naturel. La bache, dont la fouille a été réalisée, sera posée dans 8 jours.

L'ancien poste de relevage situé à côté de la salle polyvalente, datant des années 1970 et qui s'avère être vétuste, sera condamné.

Les travaux autour du plan d'eau et rue de Celac vont se poursuivre jusqu'à début août. Après les congés d'été, il restera le dernier tronçon de la rue des Ecottais pour lequel la voie sera fermée pendant 3 semaines avant intervention de la commune.

Le coût global des travaux aux abords de Célac est d'environ 660 000€, dont 70 000€ HT pour la fourniture et la pose du poste de refoulement.

Ces travaux sont subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de 30% et par le Département à hauteur de 30% également.